

N°557

du 11  
DECEMBRE  
2012

**Editorial**

Par Koffi  
SOUZA



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

## INTERVENIR MILITAIREMENT AU NORD-MALI

Depuis plusieurs mois; le Nord-Mali échappe à l'autorité du pouvoir de Bamako. Les populations locales sont abandonnées à l'arbitraire des trois factions islamistes qui se disputent le contrôle de la rébellion : le Mujao, Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et Ansari Dine. Le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), rébellion touareg, bien qu'influent, a perdu le contrôle du terrain face aux islamistes puissamment armés.

Les islamistes appliquent la charia, martyrisent les populations locales et détruisent les vestiges historiques. Même si des négociations sont engagées sous les auspices du médiateur burkinabé, chacun sait bien que seule une intervention militaire peut permettre de crever l'abcès. Mais l'armée malienne ne paraît pas en état de réduire la rébellion.

Le consensus paraît donc s'établir sur une intervention militaire africaine appuyée par les Nations-Unies. A l'issue d'un entretien entre le président ivoirien, Alassane Ouattara, et François Hollande, la position suivante a été exprimée. « Sur la situation au Mali, les deux présidents ont constaté leurs convergences de vues, en particulier leur volonté que le Conseil de sécurité des Nations unies autorise par une résolution, adoptée avant la fin de l'année, le déploiement d'une force africaine. » Le président Ouattara juge une intervention militaire « indispensable, et dans les meilleurs délais ». Les organisations régionales, Union africaine et CDEAO, sont intervenues dans le même sens. « Comme les

suite à la page 6

**P.7 Le Togo gagne au Prix de la qualité 2012**

# Le Centre de Formation Bancaire du Togo obtient le prix «spécial leadership» de l'UEMOA

**P.6** Vient de paraître  
**La Chute de la Sarkozye par Charles Debbasch**



Martial Goeh-Akué, Administrateur principal du Centre de Formation Bancaire du Togo

**P.7** A la 10ème foire internationale de Lomé

**Togo télécom a fait la promotion du haut débit**

**P.3** Le Gouvernement modifie la loi organique du 21 août 1996  
**La solde de base et 6 types d'indemnité de fonction pour combattre la corruption des magistrats**

**P.4** En raison des ressources qui se tarissent  
**Le gouvernement va injecter 1 milliard Cfa supplémentaire dans la Caisse de retraites du Togo**



# PA-LUNION

[www.pa-lunion.com](http://www.pa-lunion.com)



- Actualités Nationales
  - \* Politique
  - \* Economie
  - \* Société
  - \* Sport
  - \* Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

Le Gouvernement modifie la loi organique du 21 août 1996

## La solde de base et 6 types d'indemnité de fonction pour combattre la corruption des magistrats

Sylvestre D.

Dans les milieux judiciaires togolais, il est fréquent d'indexer, au rang des causes de la corruption qui gangrène le corps des magistrats, le « sous-salaire » perçu. Un magistrat qui doit trancher des différends qui sentent plusieurs millions ou des milliards de francs Cfa, et mal payé de surcroît, ne pouvait pas être blâmé d'avoir dirigé son verdict dans la direction la plus juteuse. On y ajoute aussi les conditions de travail qui n'encouragent nullement. Comme pour clamer que si le juge est mieux traité par l'Etat employeur, il s'efforcera à dire uniquement le droit. Et les autorités n'ont pas cessé de chanter que quelque chose va bouger. « Le deuxième texte, qui a été examiné et adopté, est relatif à l'avant-projet de loi portant modification de la loi organique n°96-11 du 21 août 1996 fixant le statut des magistrats. Présenté par le garde des sceaux, ministre de la justice chargé des relations avec les institutions de la République, ce texte répond au souci du gouvernement de rendre effective la modernisation du service public de la justice », a précisé en termes éclairés le communiqué officiel du conseil des ministres du 5 décembre 2012. Avec la conviction que le citoyen lambda a envie de s'informer, et qu'il peut arriver que des magistrats ne soient pas au courant de ce qui se prépare en leur faveur, L'UNION a cherché le document validé par l'Exécutif et en attente d'être déposé au Parlement.

On y découvre que le contexte social impose de prendre des mesures pour accorder au magistrat togolais une rémunération lui assurant une existence conforme aux exigences de la profession. D'où la modification de l'article 42 de la loi organique, qui traite également des accessoires de la rémunération, pour y intégrer une indemnité de judicature. Car le fait d'être investi d'un pouvoir juridictionnel impose au magistrat des contraintes dont celle d'exercer la fonction avec dignité. Dans le concret, l'article 42 nouveau énumère les éléments de rémunération des magistrats : la solde de base, l'indemnité de sujétion égale à 20% de la solde de base, l'indemnité de fonction, l'indemnité de logement, l'indemnité de transport, l'indemnité de bibliothèque et l'indemnité de judicature. Toutes des indemnités qui ne sont pas soumises à retenue pour pensions civiles. Leur montant est fixé par décret. En plus, actuellement, le passage d'un échelon à un autre se fait par 200 points. Alors même que l'une des recommandations des états généraux de la fonction publique de 2006 fut une augmentation de 50 points par changement d'échelon pour les fonctionnaires de la catégorie A1 régis par le statut général de la fonction publique. Cette augmentation doit profiter aux magistrats par application de l'article



Tchitchao Tchelim, Ministre de la Justice

43 de la loi organique : « toute revalorisation des traitements et pensions et leurs accessoires en faveur des fonctionnaires de l'Etat s'appliquent aux magistrats ».

Le passage du magistrat d'un échelon à un autre, subordonné à l'inscription à un tableau d'avancement, devra donc passer de 200 à 250 points. L'ancienneté requise pour ouvrir droit au passage à l'échelon supérieur dans tout grade est de 24 mois. De même, il est institué une grille indiciaire spéciale pour les magistrats. La hiérarchie du corps des magistrats, elle, comprend trois grades : le 3<sup>ème</sup> grade avec 6 échelons ; le 2<sup>ème</sup>

grade avec 4 échelons ; le 1<sup>er</sup> grade avec 3 échelons pour le 1<sup>er</sup> groupe et 4 échelons pour le 2<sup>ème</sup> groupe. Les magistrats ayant couvert les trois grades de la hiérarchie judiciaire sont classés hors hiérarchie, et un bonus forfaitaire leur est aussi accordé.

En 2006, les états généraux de la fonction publique ont relevé l'âge d'admission à la retraite de 55 à 60 ans pour les fonctionnaires d'Etat. Or, la loi organique du 21 août 1996 fixant le statut des magistrats fixait déjà à 60 ans l'âge limite des magistrats. Selon le Gouvernement, il y a donc lieu de tirer la conséquence de ce changement intervenu dans le cadre

du statut général pour porter à 65 ans l'âge d'admission des magistrats à la retraite.

Dans la foulée, la nécessité s'est fait sentir de combler le vide juridique né de l'absence d'une disposition légale expresse prévoyant les postes d'inspecteur général adjoint des services juridictionnels et pénitentiaires et d'inspecteur des services juridictionnels et pénitentiaires. D'où la modification de l'article 18 de la loi organique. Surtout que l'inspection générale des services juridictionnels et pénitentiaires est devenue un organe clé dans la nouvelle structure organisationnelle du département de la justice telle qu'issue du programme national de modernisation de la justice.

Enfin, la nouvelle modification garantit le statut aux magistrats du siège et du parquet, de la Cour suprême, des Cours d'appel et des Tribunaux de première instance du Togo, aux magistrats de l'administration centrale du ministère de la Justice et aux auditeurs de justice. Lesquels auditeurs de justice en étaient exclus jusqu'ici, alors même que ces élèves-magistrats ou auditeurs de justice prêtent serment, ont accès aux dossiers judiciaires et sont tenus au respect des règles de la déontologie professionnelle.

VERBATIM Par Eric J.

## Union autour des Eperviers

Depuis la qualification du Togo à la coupe d'Afrique des Nations, CAN Afrique du Sud qui se déroule du 19 janvier au 10 février 2013, les dieux de la confusion ont refait surface. Il a fallu un match amical entre les Lions de l'Atlas, Maroc, et les Eperviers du Togo pour que les malentendus et le profond malaise soient mis sur la place publique.

En effet, le capitaine des Eperviers, Emmanuel Shéyi Adébayor, a fait une sortie médiatique sur une radio locale privée de la capitale togolaise pour dénoncer ce qu'il a appelé « la mauvaise gestion de l'équipe nationale. » Pour Shéyi, le fait de ne pas avoir octroyé de primes de match aux joueurs à la suite d'un match de préparation n'augure de rien de bon pour la CAN 2013. Malgré la bonne prestation des Eperviers, les joueurs n'ont reçu aucun iota des dirigeants ne serait-ce que pour les encourager dans les préparatifs de la compétition continentale. Cela a poussé le capitaine à s'informer auprès de la fédération marocaine de football sur un supposé versement de primes à la Ftf.

Pour crever l'abcès, c'est le deuxième vice-président de la Ftf, Tino Adjété, qui a écrit une lettre désobligeante à son Président. Dans cette lettre, il dénonce la gestion cavalière des affaires de leur association. Le manque de cohésion dans la prise des décisions et la non-considération dont les membres de la fédé font l'objet.

Quelques jours plus tard, la Ftf a réagi en démentant catégoriquement avoir reçu de l'argent auprès de la fédé marocaine. Logiquement, les responsables de la Ftf ont aussi renié des fonds alloués par le ministère des finances pour servir de primes.

Même son de cloche au niveau du ministère des Sports et loisirs. Ici, des sommes chiffrées ont été brandies pour justifier les fonds mis à disposition par l'Etat pour ce match de préparation.

Quant aux accusations dirigées personnellement contre le président de la Ftf, Gabriel Améyi et le ministre des Sports, Fofana Bakalawa, elles ont été balayées du revers de la main justifiant l'inexistence d'une quelconque complicité entre les deux hommes.

Sans forcément chercher à aller en contre courant des propos de son capitaine, le libéro des Eperviers, Daré Nibombé, est également sorti de sa réserve en évoquant d'autres problèmes au sein de la sélection nationale.

De cet imbroglio découle immédiatement des démissions au sein de l'effectif des Eperviers dont surtout celle du capitaine.

Il n'en fallait pas moins pour voir publier sur la toile et dans la presse locale la lettre adressée par la Fifa au président de la Ftf après une mission en octobre dernier.

D'avis d'observateurs, cette publication est faite exprès pour mettre en difficulté M. Améyi, ébranler la fédé et par voie de conséquence déstabiliser l'équipe nationale.

Tout cela prouve à suffisance le profond malaise existant dans notre football. Tout le monde le reconnaît. Cependant, à la veille d'une compétition d'une telle portée, l'heure doit être à l'union autour des Eperviers. Quelles que soient les divergences !

## Adoption d'une Politique de développement de la micro entreprise

### Associer l'«informel» à la création de la richesse du Togo

Tous les partenaires techniques et financiers n'attendaient que cela pour se décider : que le document de Politique nationale de développement du secteur traditionnel des micro-entreprises au Togo soit adopté. Ce qui a été finalement effectif le 5 décembre dernier en conseil des ministres. Une fois cette étape franchie, les partenaires du pays sont prêts à l'accompagner dans sa mise en œuvre, indique-t-on officiellement. D'autant que, d'après la Banque africaine de développement (Bad), le Togo se pointe là comme le tout premier pays de la sous région à se doter d'une politique et stratégie de développement du secteur traditionnel de la micro entreprise.

Sous le vocable de micro entreprise, communément dit «secteur informel», l'on réunit tout type d'activité économique non enregistrée, de petite échelle, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain ou péri urbain. Face à la recrudescence de l'économie informelle et à la persistance du phénomène structurel de la pauvreté, les gouvernants ont décidé d'organiser et de structurer le secteur informel afin de l'insérer durablement dans l'économie formelle pour lui permettre de contribuer efficacement à la croissance du Produit intérieur brut (Pib) et de lutter contre la pauvreté. L'on s'attend, à l'horizon 2035, que le secteur soit «dynamique et



compétitif sur le marché national, sous régional et international qui améliore le niveau de vie de ses acteurs et de la population», d'après le ministre Essossimna Legzim-Balouki du Commerce et de la promotion du secteur privé.

Il s'agit, entre autres, de diversifier la production de la micro entreprise en augmentant constamment le taux de transformation des matières premières et produits locaux de 20% en 2030, et en améliorer la qualité. Il s'agit aussi d'augmenter progressivement l'exportation sur le marché sous régional et international des produits de la micro entreprise à un taux de 20% en 2030. Il s'agit également de réduire de moitié le taux de chômage d'ici 2030.

Le secteur renferme des créateurs porteurs de création de

richesse et d'emplois, qu'il s'agisse de la micro entreprise de commerce de détail et de services qui absorbent près de deux tiers de la population urbaine, notamment les femmes. Ou de celles d'artisanat, d'extraction minière, de production et de transformation. Ou de micro entreprises industrielles (bâtiments et travaux publics) et agro-alimentaires (activités de production et de transformation). Ou encore de celles du secteur primaire : agriculture, élevage, pêche.

Le secteur est souvent animé de fonctionnaires retraités, des défilés du secteur public et du secteur privé, des diplômés sans emplois, des acteurs ayant une qualification professionnelle mais sans emploi et des acteurs qui n'ont ni connaissance académique, ni qualification professionnelle. D'après

un tableau statistique du secteur, la tranche d'âge varie entre 10 et 85 ans, suivant les cinq régions du pays, avec plus de femmes dans le secteur que d'hommes dans les régions des Plateaux et Maritime. Les hommes dominent, en revanche, dans Lomé Commune et dans les autres régions. Moins de 45% des acteurs tiennent une comptabilité, avec des chiffres d'affaires oscillant entre 700 000 francs et 80 millions de francs Cfa.

Dans Lomé Commune, l'on est plus porté sur le transport et la restauration (24%), le petit commerce (22%), l'artisanat (26%) et le stock et vente (11%). Dans les Savanes, l'artisanat (34%), l'agriculture (16%) et le petit commerce (17%) prévalent. On a observé que la Maritime, le secteur est plus porté sur le stock et vente

(28%), l'artisanat (17%), le petit commerce (14%) et l'agriculture (16%). Dans la Kara, l'artisanat (45%) est plus dominant, suivi de l'agriculture (15%) et du petit commerce (11%). Les mêmes activités dominent dans la Centrale, respectivement à 25%, 26% et 20%. Un schéma à peu près similaire pour les Plateaux. Autant d'activités qui sont menées entre 82 et 98% sur fonds propres, et dont les produits sont peu exportés, à 15% maximum.

C'est ce secteur que l'Etat, en collaboration avec les autres partenaires, veut conduire à terme, et réorganiser de façon à agir fortement sur la croissance, et à donner la vraie direction de développement des micro, petites et moyennes entreprises. Le marché existe, ainsi qu'un intérêt réel des partenaires techniques financiers en faveur du développement des micro entreprises, reconnaît-on. Mais il y a cette difficulté de financement et d'accès au crédit. Il y a cette difficulté d'application des normes de qualité de mise sur les marchés des produits, et d'accès des produits aux marchés extérieurs. Le cadre juridique, institutionnel et réglementaire est insuffisant, le marché local est étroit, les coûts des moyens de production sont élevés, la concurrence sous régional de produits similaires est réel qui sont autant de menaces, sinon de défis dans ce que l'Etat s'est engagé.

Respect des critères de convergence communautaire par le Togo

## Performances mitigées sur les deux dernières années

Jean Afolabi

En élaborant le budget de l'Etat gestion 2013, le gouvernement s'est inscrit dans la poursuite des réformes engagées au sein de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), dont le Togo est membre, et dont le respect d'un certain nombre de critères s'impose aux Etats. Les résultats du Togo à ce sujet paraissent mitigés sur les deux dernières années.

En ce qui concerne les critères de premier rang, le ratio Solde budgétaire de base sur Produit intérieur brut (Pib) s'est dégradé en passant de 1,3% en 2010 à -1,6% en 2011 contre une norme communautaire supérieure ou égale à 0%. Le taux d'inflation annuel moyen s'est également détérioré en passant de 1,4% en 2010 à 3,6% en 2011. La norme communautaire est inférieure ou égale à 3%. L'encours de la dette intérieure et extérieure sur Pib s'est, lui, amélioré en passant de 47,1% en 2010 pour s'établir à 46,4% en 2011 contre une norme communautaire inférieure ou égale à 70%. Enfin,



Otéth Adji Ayassor, Ministre de l'Economie et des finances

d'une manière générale, pour ce qui est de la variation d'arriérés de paiements, ils sont passés de -45,7 milliards de francs Cfa à -1,5 milliards de 2010 à 2011.

Quant aux critères de second rang, le ratio masse salariale sur recettes fiscales est passé de 33,5% en 2010 et s'est établi à 35,9% en 2011, pour une norme communautaire d'au plus 35%. Le ratio investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales s'est amélioré ces deux dernières années en passant

de 18,7% à 23,4% de 2010 à 2011, pour une norme communautaire supérieure ou égale à 20%. Le solde extérieur courant hors dons officiels sur Pib s'est légèrement amélioré ces deux dernières années en passant de -9,5% en 2010 à -9,2% en 2011, contre une norme inférieure ou égale à 5% dans l'Union. Le ratio taux de pression fiscale, enfin, a progressé de 15,7% en 2010 à 16,7% l'année suivante, pour une norme d'au moins 17%.

## D'après le Comité de politique monétaire de la Banque centrale L'inflation au sein de l'Union ressortirait à 2,5% et la croissance en hausse à 5,8% fin décembre

Le Comité de politique monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), qui tenait sa 4ème réunion ordinaire le 7 décembre dernier à Dakar, au Sénégal, a relevé une légère remontée de l'indice harmonisé des prix à la consommation au troisième trimestre dans l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). En glissement annuel, le taux d'inflation est passé de 2,1% en juin à 2,7% à fin septembre 2012, en raison de l'ajustement à la hausse des cours des carburants dans certains Etats membres et de l'augmentation des prix des céréales locales et des produits de la pêche. L'inflation devrait connaître une décélération au quatrième trimestre 2012 pour ressortir à 2,5% à fin décembre. Un meilleur approvisionnement des marchés céréaliers serait le principal facteur explicatif de cette décade de l'inflation. Les prévisions d'inflation à moyen terme ressortent globalement en phase avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi au niveau de

l'Union. En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'établirait à 2,3% en 2012 contre 3,8% en 2011. A l'horizon de 24 mois, ce taux est projeté à 2,4%.

L'évolution des indicateurs de conjoncture montre que l'activité économique au sein de l'Union continue de se raffermir, notamment dans les secteurs secondaire et tertiaire. L'indice de la production industrielle est en augmentation de 3,0% au troisième trimestre, après des progressions de 1,4% et 3,2% au premier et au deuxième trimestre 2012. L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail enregistre, pour sa part, un net accroissement de 17,6% sur les neuf premiers mois de l'année, comparé à la hausse de 6,5% sur la même période de 2011.

Le Comité a estimé que les performances en matière de croissance seraient meilleures que prévu. Les dernières estimations tablent sur une progression du Produit intérieur brut de l'Union de 5,8% en 2012, soit une révision à la

hausse de 0,5 point de pourcentage comparativement aux prévisions faites trois mois auparavant. Pour l'année 2013, la croissance économique devrait s'accélérer pour atteindre 6,5%. Elle serait soutenue par les efforts déployés par les Etats membres en vue d'accroître les investissements dans les secteurs prioritaires, notamment l'agriculture et les infrastructures de base.

Les conditions monétaires sont demeurées globalement favorables. Les taux d'intérêt sur le marché monétaire continuent de se détendre. Le taux moyen pondéré des transactions interbancaires à une semaine est ressorti en moyenne à 4,13% au troisième trimestre contre 4,24% au deuxième trimestre 2012. Le taux moyen pondéré des émissions de bons du Trésor, s'est établi à 5,63% au troisième trimestre contre 5,72% un trimestre plus tôt. Sur la base de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs à leurs niveaux actuels.

En raison des ressources qui se tarissent

## Le gouvernement va injecter 1 milliard Cfa supplémentaire dans la Caisse de retraites du Togo

Entre autres nouvelles mesures décidées dans le cadre du projet de loi de finances gestion 2013 à soumettre aux élus du peuple, le gouvernement a décidé d'augmenter de 1 milliard de francs Cfa la subvention de l'Etat à la Caisse de retraites du Togo (Crt) en but à des difficultés financières. En raison de la politique d'ajustement structurelle, explique-t-on officiellement, l'Etat a pris dans les années 80 la décision de mettre à la retraite les fonctionnaires qui ont accompli 30 ans de services et de limiter les recrutements. Très logiquement, la Caisse de retraites a accueilli depuis le 1er avril 1985 des vagues successives de retraités qui ne sont plus remplacés. Ainsi, les ressources de la Caisse sont allées en s'amenuisant au fil des années alors que les pensions servies s'accroissaient, justifiait le ministre Adji Otéth Ayassor de l'Economie et des finances au conseil des ministres du 14 novembre dernier.

En outre, le principe de l'unicité de caisse de l'Etat a permis au Trésorier Payeur de ne tenir que des écritures en ce qui concerne les ressources de la Caisse de retraites. Les excédents résultant des ressources et des charges n'étant donc pas placés sur le marché pour répondre aux principes des organismes de sécurité sociale selon lesquels les produits résultant de ces excédents sont employés pour faire face aux engagements futurs,



Yacoubou Hamadou, Ministre de la Sécurité Sociale

la Caisse de retraites n'a donc jamais pu mobiliser ces excédents en vue de leur placement.

Dans le cadre de la Stratégie de développement du secteur financier au Togo, pour sauver le secteur, il est donc envisagé la revalorisation des prestations et l'ouverture du régime aux agents permanents de l'Etat qui sont aujourd'hui pris en charge par la Caisse nationale de sécurité sociale (Cnss), ainsi que le renforcement du cadre réglementaire par l'amélioration de l'existant. Il est également prévu la diversification des placements et le développement de nouvelles protections, et le remplacement de la prise en charge des soins de santé par la création d'une branche santé, ainsi que des bonifications et majorations pour enfants par la création d'une branche de prestations familiales.

Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2012 au sein de l'UEMAO

## Le Togo en 3<sup>ème</sup> position concurrentielle en glissement annuel

L'amélioration de la position concurrentielle est observée par rapport à l'ensemble des regroupements de partenaires. Le gain de compétitivité a atteint 8,2% à l'égard des Etats émergents, 7,7% vis-à-vis des pays asiatiques, 6,9% vis-à-vis des partenaires environnants et 1,8% à l'égard des pays industrialisés. Au troisième trimestre 2012, en glissement annuel, tous les pays de l'Union enregistrent un gain de compétitivité. L'amélioration de la position concurrentielle est de 6,2% au Niger, 4,5% au Sénégal et

de 4,1% en Côte d'Ivoire, 2,6% au Bénin, 1,7% en Guinée-Bissau, 0,6% au Mali et 0,1% au Burkina, d'après la Note de conjoncture du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa).

En glissement annuel, l'Union a enregistré un gain de compétitivité au troisième trimestre 2012, confirmant la tendance observée depuis le quatrième trimestre 2011. En effet, l'évolution de la position concurrentielle de l'Union, appréciée à partir de l'indice du taux de change effectif réel, indique une

Gestion des infrastructures téléphoniques

## Ecobank mobilise plus de 100 milliards Cfa pour IHS au Nigeria

Dans un communiqué, Ecobank a annoncé qu'elle est parvenue à un crédit syndiqué de 202 millions de dollars, environ 101 milliards de francs Cfa, pour l'entreprise IHS Holding Limited, la société nigérienne de gestion des infrastructures téléphoniques en Afrique. Ce montant lui servira à finaliser son contrat de rachat de 1757 tours de télécommunication à MTN au Cameroun et en Côte d'Ivoire, et la

poursuite d'autres de ses programmes.

Pour que l'opération soit un succès, Ecobank a bénéficié de l'appui des co-arrangeurs que sont: la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), Afriland First Bank, BGFI et des banques participantes telles que UBA, Orabank, BOA et BNI.

Pour Issam Darwish, le directeur général de IHS Holding, le crédit que

vient d'obtenir son entreprise est la preuve de sa crédibilité sur les marchés de crédit locaux et internationaux. En remerciant toutes les parties-prenantes à cette opération, il a rappelé la volonté de l'entreprise à bâtir une force africaine dans l'infrastructure de réseau mobile. Parmi les actionnaires d'IHS, on compte Wendel, ECP, IFC, FMO ou encore Investec.

Publication des Comptes nationaux 2007 et 2008

## Augmentation en valeur nominale des marges de commerce

Par définition, un commerçant acquiert des biens pour la revente. Ainsi, les activités de services de commerce se distinguent des autres activités de production par le fait qu'elles fournissent aux consommateurs des biens sans

transformation, c'est-à-dire sans détruire les biens acquis préalablement pour en produire d'autres.

La comptabilité nationale définit la production des services du commerce par les marges réalisées sur les ventes. La production de la branche est donc donnée par la différence entre la valeur des ventes et leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition est ici le coût de remplacement, c'est-à-dire le coût d'acquisition des biens vendus si le commerçant devait les acquérir au moment de la vente.

En 2007, la production de la branche "Commerce" se chiffre à 215 623 millions de francs Cfa contre 242 110 millions de francs en valeur en 2008. Le taux de consommations intermédiaires est de 46,6%. Ceci a conduit à réaliser une valeur ajoutée de 115 136 millions de francs en 2007. Cette valeur ajoutée de la branche représente 9,0% du Produit intérieur brut (Pib). Le taux de valeur

ajoutée qui est de 53,4% montre que le commerce fait partie des branches à forte contribution à la création de richesse.

En 2008, on note une régression de la production de 3,4% en volume et de la valeur ajoutée de 10,1% en volume de toute la branche. Pourtant, la branche a enregistré une augmentation de l'activité en valeur de 12,3% de la production. Cette baisse de l'activité commerciale est imputable à la hausse des prix enregistrée pour les produits pétroliers et par ricochet pour les services de transports. Ces produits et services constituent une part non négligeable (34,1%) des consommations intermédiaires de la branche.

Les activités de commerce sont dominées par l'informel qui représente 60,9% de la valeur ajoutée de la branche. Le commerce informel représente 6,2% de la richesse nationale en 2007. En 2008, il connaît une légère hausse de 0,2% de sa valeur ajoutée en volume.

## FOOTBALL/D2/ PLAYS-OFF

## Les Tigres se qualifient au bout du suspense

Opposé à Gbikinti de Bassar pour le match retour des quarts de finale de la Deuxième Division, Tigre Noir Zéphyr a finalement tiré son épingle du jeu en s'imposant dans les séances de tir au but (2-2 à la fin du temps réglementaire).

Auteur d'un précieux nul de 0-0 en déplacement à Sokodé à l'aller, les Tigres pensaient avoir fait le plus dur, mais ils vont être cueillis à froid par les Lions de Bassar qui, en trente minutes, ont envoyé paître par deux fois le goal Wallace Lolo. Mais les poulains de Igodo Kader vont trouver l'énergie nécessaire pour arrêter l'hémorragie à la 43e, en réduisant le score.

De retour des vestiaires, les Tigres retrouvent de l'envie d'aller de l'avant mais se heurtent constamment à une défense de Gbikinti qui résiste. Mais à force de plier elle finit par rompre une seconde fois.

Sans baisser les bras, les Lions donnent les derniers coups de semonce qui n'ont pas permis de décanter la situation. Il a fallu les séances de tirs au but pour départager les deux équipes. Et, à ce jeu, c'est Tigre Noir Zéphyr qui s'est finalement imposé 5 tirs contre 4.

Les Tigres rejoignent ainsi Anges de Notsé qui est allé tenir en échec Odalou de Kambolé (0-0, 2-0 à l'aller) et Agouwa de Koussountou dominant de Gbohloesu d'Aneho 3-0 (2-1 à l'aller en faveur de Gbohloesu).

En demi-finales, Anges de Notsé affronte Tigre Noir Zéphyr, tandis que Agouwa croise le meilleur perdant qui sera déterminé par la Commission d'organisation entre Odalou (0 but



marqué, 2 encaissés), Gbohloesu (2 buts marqués, 3 encaissés) et Gbikinti (2 buts marqués, 2 buts encaissés).

## ESPAGNE/BARCELONE

## Encore un record pour Lionel Messi

L'attaquant argentin du FC Barcelone Lionel Messi a une nouvelle fois marqué, dimanche, l'histoire du football en faisant tomber le record de 85 buts marqués en une année de l'Allemand Gerd Müller, vieux de 1972.

Auteur d'un doublé sur la pelouse du Betis Séville dimanche, pour la 15e journée du Championnat d'Espagne, Messi a ainsi ajouté un nouveau record à sa collection déjà bien étoffée: avec 86 buts marqués en 2012, il a en effet effacé des tablettes

le mythique attaquant du Bayern Munich Gerd Müller, alias "le Bombardier de la Nation".

Et dire que l'Argentin, qui était sorti sur une civière mercredi face au Benfica Lisbonne en Ligue des Champions (0-0), n'était même pas sûr d'être titulaire à vingt-quatre heures du match!

Enfin, sa contusion au genou gauche, vite oubliée, n'a donc pas empêché la Pulga (la puce, son surnom) de forger un peu plus sa propre légende. Après une année

TOGO/

## Didier Six n'abdique pas

Le sélectionneur de l'équipe nationale togolaise de football, Didier Six, a indiqué la semaine dernière dans une interview accordée à jeunafrique.com qu'il tient à ce que le Togo participe à la Coupe d'Afrique des Nations, Afrique du Sud 2013, dans les meilleures conditions.

Didier Six qui dit se trouver dans "une phase d'action, mais aussi de réflexion" à la suite de la crise qui secoue l'Equipe nationale depuis deux semaines veut jouer un rôle tampon entre les joueurs et la Fédération togolaise de football (FTF).

"Dans mon esprit, je n'abdique pas face à une situation dont je ne suis pas responsa-

ble. Mais j'ai le droit de me poser certaines questions, et mettre tout en place pour que les joueurs aient la meilleure préparation, même en laissant de côté mes problèmes personnels au Togo", a-t-il déclaré.

Pour ce faire, le technicien français a rencontré le Premier ministre et le ministre des Sports et des Loisirs à ce propos. Il a indiqué qu'ils doivent se revoir prochainement. Cependant, M. Six demande que des dispositions soient prises pour que le Togo puisse aller en Afrique du Sud dans les meilleures conditions.

"Je passe beaucoup de temps au téléphone avec les

joueurs de la sélection. C'est une situation compliquée. La tendance actuelle, c'est que la plupart des joueurs ne veulent pas se priver de cette CAN. Ils sont très attachés à leur pays et au maillot du Togo", a confié Six.

Pour Didier Six, le président de la FTF, Ameyi Gabriel a conscience de la situation. "J'ai été joueur, et je sais ce dont ils ont besoin. Autrement dit, je lui ai demandé de prendre position sur toutes les questions concernant la préparation, les voyages, l'hébergement, les conditions d'entraînement", a affirmé le sélectionneur.



interprétant les arcanes du jeu d'une manière tellement naturelle. C'est d'ailleurs souvent cette attitude intuitive, presque enfantine qui séduit les observateurs du jeu, donnant à Messi une longueur d'avance sur un Ronaldo souvent plus soliste. Gageons toutefois que la Pulga, fidèle à son credo du football comme jeu collectif, accueillera ce record comme il a accueilli tous les autres: en déclarant ne pas poursuivre les meilleures marques, seulement les victoires et le beau jeu.



## AVIS A LA CLIENTELE



La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du TOGO (CE.E.T.) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance sur ses installations, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et quartiers suivants selon le programme ci-après:

**Samedi 08 décembre 2012 :**

**09h 00 à 16h 00 :** Zone portuaire: Ecomarine, Espace Togotélécom Port, Station Total et leurs environs.

**Mercredi 12 décembre 2012 :**

**08h 00 à 15h 00:** Madiba Bar, Hôpital Regina Pacis, GSCOT, Togocellulaire Zanguéra, Réseau 3000 (Echo de Zanguéra), UCAO, Péage Zanguéra, Centre Agricole Chinois, COA, Mission Sainte Claire, Aképé, Togocellulaire et Moov Aképé, Noèpé, Douane Noèpé, Jeunesse en Mission, Bagbé, Docteur Petit, Badja, Kévé, Asahoun, Service Pronatura, Sokpinkopé, Satal Badja.

**Jeudi 13 décembre 2012:**

**08h 00 à 12h 00 :** Ville de Tsévié : Diamond Ciment à Dalavé, Davié, Péage Davié, Voltic, White Way, Oando, CMS Davié, Ferme Avenou, Forages de la TDE à Davédji et Camp de Tir, Daragal Equatorial, EET, Togocel, Moov, Déchets Plastiques et Service Amical à Adétikopé, Adétikopé, Service Planification Tsévié, Tonoukouti, Tsikplonoukondji, Sito des Déplacés, Entreprise chinoise au Champ de Tir.

**Vendredi 14 décembre 2012 :**

**09h 00 à 15h 00 :** Vakpossito, Carrefour Margot, Vessomé, Vessomé 4<sup>ème</sup> Zone, EPP Hironnelle, Téléssou, Amadahomé, Entreprise de l'Union, Trokpossimé, Nadégbé, Zossimé, Logopé, la Bruyère, Togotélécom Logopé, Camp GP, Ecole de police, EEP la Fabienne, Clémence Divine et leurs environs, Bar sous les Nîmes, Voix Express CEDEAO et Rues Sanguéra, Bar Baya 1 et 2 et leurs environs.

**Dimanche 15 décembre 2012 :**

**07h 30 à 12h 00 :** Agbana, Centre de Formation Cartonnerie, SMAT, SOSSAPLAST, TOGOFRIGO, STM, SITRAPAL, NB, TABA 2, LEXIM, AFRIQUE INDUSTRIE, S3P, TOP FOOD, SODIGAZ, Coco Beach, Triflerie, TOGO METAL, SOTORAF, ORYX, RODIS, TECHNIPLAST, WABCO et COTIA.

**08h 00 à 15h 00 :** Société Grands Moulins du Togo, Magasin Général de la CEET, Station Total, Uni pétrole au rond point et ses environs.

A cet effet, la CEET recommande toujours que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction générale présente ses excuses à sa clientèle et la remercie pour sa compréhension.

**LA DIRECTION GENERALE**

## REPERES

## Il n'y a pas que le PR qui doit le faire

Suite aux rumeurs persistantes ces derniers jours sur l'état de santé critique voire le décès du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, Gabriel Agbéyomé Kodjo, président de l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS) et membre du Collectif "Sauvons le Togo", dit croire du moins qu'il est malade.

"Si ces rumeurs sont confirmées, je lui souhaite un très bon rétablissement. Mais dans tous les cas, pour faire taire ces rumeurs, il devient urgent que le gouvernement puisse se prononcer sur cette question en publiant le bulletin de santé du chef de l'Etat", a-t-il indiqué.

Selon le patron d'Obuts, "dans une République, l'information de cette nature est capitale et doit être mise à disposition de la population pour les calmer".

Une vision également partagée Wolou Komi du PSR, un autre ténor du CST, pour qui "le chef de l'Etat n'est pas un citoyen ordinaire. Lorsqu'il est malade, les citoyens sont inquiets parce que c'est lui qui représente le pays. Et justement pour cette raison, il est impérieux de ne pas maintenir un mystère autour de la santé du chef de l'Etat", estime-t-il.

Zeus Ajavon, le coordonateur du CST trouve qu'"il est indispensable d'interpeller publiquement le chef de l'Etat et le gouvernement pour qu'on nous fasse l'état sur l'état de santé du chef de l'Etat." Me Ajavon avance que cela fait plus d'un an que la rumeur circule.

Dans tous les cas, les réactions des hommes politiques prouvent que le Président Faure Gnassingbé n'est pas mort.

Cela serait aussi intéressant que le coordonateur du Cst, Zeus Ajavon publie également son bulletin de santé. Car, il y a eu des informations selon lesquelles il était tombé au tribunal de Lomé des suites d'une crise. Laquelle ? Il en est de même pour les autres personnalités publiques comme Agbéyomé, Abi Tchessa, Patrick Lawson, Jean-Pierre fabre...

## Quand on planifie la mort des populations

"Je propose une solution de sagesse ; que donc la décision de rassembler tous les acteurs politiques, de la société civile et du moins le pouvoir puisse intervenir avant cette date (le 10 janvier 2013) pour que nous puissions trouver de façon consensuelle les voies et moyens de sortie de cette crise. Je crois que c'est l'unique choix". Telle est la réaction faite par M. Agbéyomé Kodjo, président du parti Obuts, en prévision aux manifestations annoncées par le Collectif "Sauvons le Togo". Le CST a étalé un programme de manifestations et entend déclencher une opération baptisée "les derniers tours de Jéricho" qui aura lieu dans plusieurs villes du Togo les 10, 11, 12, janvier 2013, et se déroulera à Lomé au Carrefour Dékon, à Kara, à Sokodé, à Atakpamé et à Aného". Une grande "marche rouge" des femmes aura également lieu le 20 décembre prochain à Lomé. Des journées de prières et de jeûne ont eu lieu les 3, 4 et 5 décembre. En faisant sa proposition, M. Agbéyomé croit à l'arrangement pour éviter les affrontements, mais au cas contraire, l'issue choisie par l'opposition sera mise en exécution. Car d'après lui, c'est le choix final que laissera le pouvoir aux forces démocratiques pour faire tomber les murs de Jéricho de ce régime en place, si jamais ce dernier joue à la sourde oreille.

## EDITORIAL

## INTERVENIR MILITAIREMENT AU NORD-MALI

suite de la page 1

autorités maliennes, la Cedeao et l'Union africaine, la France espère qu'une opération militaire africaine pourra commencer à se déployer dès que possible au Mali, compte tenu de la menace constituée par les groupes terroristes», insiste le Quai d'Orsay.

Dans ces conditions les réserves du secrétaire général de l'ONU sont surprenantes. Dans un rapport adressé le 29 novembre au Conseil de sécurité, Ban-Ki-Moon, sans écarter l'option militaire «en dernier recours contre les plus extrémistes», évoquait des «questions fondamentales (...) en suspens». Une offensive militaire «pourrait aussi risquer de ruiner toute chance d'une solution politique négociée à cette crise,

qui reste le meilleur espoir d'assurer la stabilité à long terme au Mali», exposait-il.

Ces réserves s'expliquent par la difficulté d'une intervention armée dans cet immense territoire désertique. Les troupes de la CEDEAO ne sont pas toutes opérationnelles pour un conflit d'une telle ampleur et ni la Mauritanie, ni l'Algérie ne souhaitent se joindre à l'opération.

La guerre du Nord- Mali ne sera pas une partie de plaisir. Mais, le risque de l'extension du chancre nord-malien qui résulterait de l'inaction est encore plus dangereux.

L'ONU doit montrer sa détermination à faire respecter la loi internationale partout où elle est violée.

## Vient de paraître

## La Chute de la Sarkozye par Charles Debbasch

L'élection de Nicolas Sarkozy au sommet de la France en 2007 et sa chute monumentale en 2012 ne manquent pas d'attirer, depuis cinq ans, l'œil de l'observateur et de l'analyste qu'est Charles Debbasch. Il a déjà une trilogie sur cette présidence quasi atypique, dont L'entrée en Sarkozye (L'Harmattan 2008), La Sarkozye gouvernante (L'Harmattan 2009), Les orages de la Sarkozye (L'Harmattan 2011). Charles Debbasch vient de conclure ces réflexions sur la sarkozye par un quatrième opus, La chute de la Sarkozye, chez le même éditeur. Il s'agit d'une analyse sur la société française et internationale durant le mandat de Nicolas Sarkozy.

Ce quatrième volume aidera à comprendre les conditions dans lesquelles l'ex-locataire de l'Élysée



plus sobre, réformes pour moderniser la France. Mais le pays progressivement lui échappe : échec aux élections locales et européennes, virage du Sénat à gauche. La campagne s'avère rude



Charles Debbasch

a pu perdre le pouvoir ou comment petit à petit, le pouvoir que la présidence que la droite détenait depuis 1995 lui a échappé.

La crise, toujours la crise, analyse Charles Debbasch. De la crise des subprimes aux Etats-Unis en 2008, et la crise de l'Euro, dite crise de la dette, depuis 2011. La quatrième de couverture le dit sans ambages : «tout au long de ces années 2011-2012, le monde développé est secoué par la crise économique. Les peuples se vengent de leurs malheurs en refusant de reconduire les sortants. Nicolas Sarkozy va tout faire pour tenter d'échapper à cette malédiction : présence accentuée sur la scène internationale, adoption d'un style

face à la gauche pourtant touchée par le vaudeville Strauss-Kahn, François Hollande, la tortue, va s'avérer plus rapide que le lièvre Sarkozy. La France n'adhère pas pour autant au socialisme mais elle souhaite une relève des élites politiques que la droite n'a pas su apporter.»

Surdoué, boulimique, l'auteur, Charles Debbasch, en dépit de son âge, ne se repose jamais de sa plume. Très conceptuel, naturellement synthétique, l'ancien agrégé de droit à 24 ans, et plus jeune doyen de faculté de France (et plus tard Président de l'Université d'Aix-Marseille), continue de se repaître la chronique journalistique. Sa

longue expérience éditoriale- qui l'a conduit du Journal Le Monde au Figaro en passant par Jeune-Afrique et le Groupe de Presse Rhône-Alpes – explique une telle constance et une telle contexture de ses réflexions et ses dizaines de publications.

Marqué au centre-droit en France, Charles Debbasch, qui a une longue expérience de conseiller de princes, de Giscard à

Hassan II, est aujourd'hui ministre conseiller à la Présidence de la République.

Les ouvrages sur le mandat de Nicolas Sarkozy.

1-La chute de la Sarkozye L'Harmattan 2012

2-L'entrée en Sarkozye L'Harmattan 2008.

3- La Sarkozye gouvernante L'Harmattan 2009

4- Les orages de la Sarkozye L'Harmattan 2011

## Festivals

## Senouvo Agbota Zinsou, invité spécial de Plumes Francophones

La troisième édition du festival de littérature Plumes Francophones aura lieu du 15 au 28 mars prochain, selon le site officiel du festival. Et le dramaturge et universitaire togolais enseignant en Allemagne, Senouvo Agbota Zinsou, sera l'invité spécial de ce festival. Des hommages seront rendus à son immense œuvre. L'ancien directeur de la Troupe nationale a été longtemps le fondateur du théâtre togolais avant d'être démis de ce titre par les jeunes terribles de la littérature togolaise que sont Kossi Efoui et Kangni Alem, au début des années 1990.

Lauréat du Grand Prix du Théâtre Africain dans les années 1970, cet adepte de Bertolt Brecht est auteur de La Tortue qui chante et de plusieurs autres pièces. Il est le témoin d'une certaine époque, celle du parti unique et ses aléas. S'il a su donner au théâtre togolais quelques lettres de noblesse, on le tient aussi responsable d'avoir été pendant longtemps l'empêchement d'aller plus loin.

Plumes Francophones n'a pas encore dévoilé son programme général, mais il sera consacré aux artistes nationaux. Cette troisième édition aura plus à voir avec le théâtre que la littérature.

"Plumes Francophones abordera en 2013 un autre rivage,



Senouvo Agbota Zinsou

avec une programmation en grande partie consacrée aux créations togolaises, mais faisant la part belle aux écrivains et aux artistes plasticiens", selon les organisateurs.

Comme de tradition désormais, le festival investira deux zones: la ville de Lomé, et le village "atmosphérique" de Kouma-Konda, fondé en 1720 par des paysans éwés... Décentraliser reste une priorité, Lomé, la capitale, étant trop sollicitée, et les villes et villages de l'intérieur utilisés juste pour faire joli-joli par les rares promoteurs culturels.

Bien entendu, le festival ne change pas d'objectifs, il continuera à emmener les créateurs vers les établissements scolaires, "niches où se trouvent les consommateurs de demain".

Rendez-vous en mars !

## Littérature

## La république des livres prend son indépendance

Le blog de Pierre Assouline, qui était hébergé par le quotidien Le Monde, prend son indépendance et déménage.

Nouvelle adresse ? <http://larepubliquesdeslivres.com>. Le site d'Assouline prend son envol avec en tête plein de nouvelles idées et de beaux projets. Parmi eux, une rubrique consacrée aux "critiques SDF", ceux "que j'estime mais qui n'ont plus de tribune pour diverses

raisons", explique Assouline, et une autre attribuée aux traducteurs, afin de raconter "les coulisses du point de vue de la langue".

Le site devrait se développer progressivement, jusqu'à atteindre début 2013 la forme d'un portail numérique intitulé "les Républiques de la culture" et qui hébergera, en plus des billets du président, des blogs consacrés au cinéma, au théâtre, et tout autres domaines culturels.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLA G.

Le Togo gagne au Prix de la qualité 2012

## Le Centre de Formation Bancaire du Togo obtient le prix «spécial leadership» de l'UEMOA

Après la certification d'AFNOR CERTIFIATION sous le numéro 2012/42877 sur le périmètre «ingénierie des formations initiales et continues aux métiers de la banque, de la micro-finance et des assurances» il y a quelques mois, le Centre de Formation Bancaire du Togo (CFBT), a été honoré Prix Spécial «leadership». C'était le 29 novembre 2012, dans le cadre de la remise du Prix UEMOA de la qualité à Ouagadougou.

### Etonam Sossou

Cette nouvelle distinction de la CFBT, démontre qu'avec une croissance soutenue, des richesses humaines considérables, le Togo présente un important potentiel de développement. Et, d'ailleurs l'une des missions clés de ce centre est la valorisation de ce potentiel notamment dans le domaine Bancaire par le développement de programmes de formation qui contribuent à l'enrichissement du capital humain, levier d'amélioration de leur rôle de Financement de l'économie. «La banque est un secteur en constante évolution», disent les responsables du centre

qui rassurent au vu des premiers résultats que le CFBT sera en 2015 l'acteur dominant de la formation professionnelle bancaire au Togo et dans l'espace UEMOA. Selon son administrateur principal et directeur général du groupe BRS (Banque Régionale de Solidarité), M. Martial Goeh-Akué «ce prix est fruit de plusieurs années de travail et d'abnégation de l'ensemble du personnel conciliant la qualité de la formation au développement».

Au total, ce sont neuf Prix qui ont été décernés dans trois catégories, à l'issue de cette troisième édition qui a vu la participation de seize (16) entreprises de l'Union : Catégorie C (entreprise ayant un

effectif compris entre 1 à 20 personnes). Des récompenses financières ont été adjointes, à raison de trois millions de FCFA pour le «Prix d'Excellence», un million de FCFA pour le «Prix Spécial Leadership» qui est revenu à la CFBT, et un million de FCFA pour le «Prix Spécial Réalisation du Produit».

Le Prix UEMOA de la Qualité est organisé tous les deux ans, dans le cadre de la Politique Industrielle Commune de l'UEMOA. Il vise à promouvoir la culture de la qualité dans l'Union, à travers d'une part, l'incitation des organismes publics et privés à s'engager dans une démarche qualité et, d'autre part,



la reconnaissance publique et officielle des efforts des organismes les plus méritants en matière de qualité.

Peut prétendre au Prix UEMOA de la Qualité, tout organisme privé ou public, lauréat du «Prix d'Excellence» de la dernière édition du Prix national de la Qualité d'un Etat membre de l'UEMOA. Le Prix UEMOA de la Qualité est attribué sous forme de Trophées et

de Diplômes.

Le Programme Qualité de l'UEMOA (2001-2005) et le Programme Qualité de l'Afrique de l'Ouest (2007-2012) ont été exécutés avec l'appui technique de l'ONUDI et le soutien financier de l'Union Européenne, dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Industrielle Commune adoptée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, en

décembre 1999. Son objectif est de contribuer à l'accroissement de la participation des Etats membres de l'UEMOA au commerce international, notamment, par le renforcement des infrastructures de la qualité. Le Programme Qualité, qui s'achève en décembre 2012, a notamment permis l'accréditation de sept laboratoires et la certification de treize entreprises de l'espace UEMOA, selon des normes internationales.

L'Union Européenne a financé la première et la deuxième phases du Programme Qualité de l'UEMOA, à hauteur 30,5 millions d'euros, soit près de 20 milliards de FCA. Elle s'apprête également à financer le Projet d'Appui au Secteur Privé Ouest Africain (PASPAO), d'un montant de 20 millions, soit un plus de 13 milliards de FCFA.

## A la 10ème foire internationale de Lomé Togo télécom a fait la promotion du haut débit

Faire comprendre aux togolais les défis et les opportunités du câble sous marin WACS. C'est à cet exercice que se sont livrés les premiers responsables de Togo télécom dont le Directeur Général M. Pétchétibadi Bikassam, le 08 décembre 2012, à la 10ème foire internationale de Lomé, à travers une conférence-débats.

Deux communications «les opportunités du câble sous-marin» et «le haut débit au service du commerçant» ont mis en exergue les nombreux avantages liés aux WACS. Parmi lesquels on peut relever la création d'emploi, le e-business, le webmarketing. Pour le Directeur Général, Togo télécom veut donner la possibilité à tous les togolais de s'épanouir avec Internet à haut débit mais à bas prix.

Une séance de questions-réponses, a dissipé les inquiétudes des invités qui sont pour la plupart des hommes d'affaires, des responsables de société, des journalistes bref des consommateurs des produits de Togo télécom.

L'occasion a permis aux responsables de cette société de



Sam P. Bikassam, DG de Togotélécom (au milieu)

présenter leurs nouveaux produits en occurrence les offres Helim Nomade, Lap-Top préfinancée et la boutique en ligne.

Le Togo, est relié depuis le 22 mai 2012, pour la première fois de son histoire en très haut débit et en direct au réseau internet global. Ce qui représente un atout majeur dans la poursuite de la vulgarisation des TIC au Togo. Avec un investissement évalué à 650 millions de dollars, Togo Télécom espère propulser définitivement par ce projet le Togo dans le monde de l'internet et du multimédia.

Le WACS reliera l'Afrique du Sud au Royaume-Uni avec des

atterrages en Namibie, en Angola, dans la République Démocratique du Congo, dans la République du Congo, au Cameroun, au Nigéria, au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Cap-Vert, aux Canaries et enfin au Portugal.

En 2008, l'influence de SAT3, le seul réseau câblé d'alors, sous-utilisé et loué extrêmement cher, nuisait au développement de tout le continent. Aujourd'hui, SAT3 est en passe d'être marginalisé : pour le prix qu'avait coûté sa pose, 650 millions de \$, ont pu être mis en place des fibres comme celle de WACS, avec plus de dix fois plus de capacité de transport.

## Foire aux droits de l'homme

### Le Togo veut protéger et promouvoir la dignité humaine

Le Premier ministre, Arthème Ahoomey-Zunu, a officiellement lancé les activités de la première foire aux droits de l'homme sur le site du palais des congrès de Lomé le 10 décembre 2012. Entouré pour l'occasion de plusieurs membres du gouvernement, des représentants du système des Nations Unies et du président de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), il a émis le vif souhait de voir le Togo devenir la plus belle vitrine des droits de l'homme grâce aux initiatives de ce genre.

Pendant trois jours, les visiteurs ont la possibilité de mieux comprendre les concepts liés au droit de l'homme à travers les conférences-débats, les jeux de



Le P.M. Arthème Ahoomey-Zunu coupant le ruban symbolique de l'ouverture de la Foire

société liés au thème de la journée, des visites et animation de stands, des émissions et jeux radiophoniques. Pour le

gouvernement il n'est plus question de faillir à son obligation. Celui de protéger et de promouvoir le respect de la dignité humaine.

## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°206 DE LOTO KADOO DU 30 NOVEMBRE 2012

Le tirage de loto Kadoo auquel nous assistons ce 07 Décembre 2012, porte N°206.

Divers lots ont été remportés dans tout le pays par les fidèles parieurs de la LONATO, vendredi dernier.

Dans la capitale, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 500.000F CFA, qui ont été essentiellement remportés par les parieurs de la LONATO.

A l'intérieur du pays, ce sont les villes de BADOU, KPALIME et AMLAME qui sont démarquées par les gros lots qui y ont été gagnés.

A BADOU, l'opérateur 2133 a enregistré un gagnant d'un lot de 500.000F CFA.

Les points de vente 4017 et 4051 basé à KPALIME ont quant à eux recensé respectivement un lot de 500.000F CFA et un gros lot de 1.530.000F CFA.

A AMLAME, un lot de 500.000F CFA et un super gros lot de 2.500.000F CFA ont été enregistré auprès des opérateurs 2370 et 2367.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°207 de Loto Kadoo du Vendredi 07 DECEMBRE 2012

Numéro de base

87

55

46

21

49

## LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 617 de Lotto Diamant du lundi 10 Décembre 2012

Numéro de base

32

53

21

05

38